



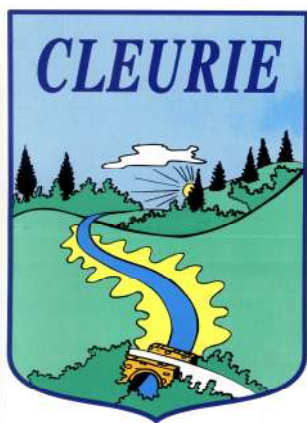
**Descente de canoës sur la Cleurie lors de la crue de janvier 2021**

## Sommaire :

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| Edito du Maire                  | 1       |
| Mots des Adjoints               | 2 à 5   |
| Image de Cleurie                | 6 & 7   |
| Résumés des Conseils Municipaux | 8       |
| Etat-Civil                      | 9       |
| Santé et séniors                | 10      |
| Vie des associations            | 11 à 15 |
| Infos diverses                  | 16      |

## Supplément :

Brèves de la Com.  
Com.



## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Depuis mars 2020, la COVID s'est installée dans nos villes et nos villages. Alors que nous pensions, en ce début d'année, pouvoir renouer avec l'agréable tradition de la cérémonie des vœux, moment d'échanges, de convivialité, de partage... il n'en est rien !

Aussi, c'est au travers de ce nouvel exemplaire du bulletin d'informations communales que je vous adresse à tous, au nom du personnel communal et des membres du Conseil Municipal mes vœux les meilleurs et les plus sincères de bonne et heureuse année 2022 et surtout – c'est encore plus vrai par les temps qui courent - une excellente santé.

J'aurai une pensée particulière pour celles et ceux pour qui l'année passée a été particulièrement difficile : en proie à des difficultés morales ou matérielles, ayant connu des problèmes de santé ou pis encore la disparition d'un être cher, puisse l'année nouvelle leur apporter, comme à chacune et chacun d'entre vous l'espoir d'une situation apaisée, entourés de l'affection de ceux qui vous sont chers, dans une société bienveillante et fraternelle.

La situation sanitaire du Pays nous conduit à prêter attention à nos artisans, chefs d'entreprise, agriculteurs, présidents d'associations ; je sais que l'année passée - et à des degrés divers- a été particulièrement compliquée... que 2022 leur permette de retrouver la pleine activité.

Bien évidemment, je formule mes meilleurs souhaits pour notre village, notre commune.

Que l'an nouveau voit se concrétiser tous nos projets communaux : accessibilité du bâtiment Mairie/Ecole, travaux de voirie, importants travaux sur le réseau d'eau potable (remplacement de conduites)... mais aussi soutien au monde associatif, à nos enfants, à notre école malgré la baisse d'effectifs... l'arrivée de la fibre optique dans chaque foyer.

Une autre crise sanitaire a affecté notre commune : les scolytes et le dépérissement des sapins, l'hiver neigeux et humide devrait contribuer à faire ralentir, atténuer et peut être stopper cette épidémie de bostryches qui met à mal nos forêts... mais aussi nos finances communales.

Quoi qu'il arrive, vous pouvez compter sur l'enthousiasme, la détermination et l'engagement des élus, du personnel communal dont chacun mesure et connaît les compétences, pour que Cleurie reste résolument tourné vers l'avenir et demeure une commune où il fait bon vivre, dans un cadre de vie envié par beaucoup.

A toutes et à tous je souhaite une bonne année 2022 remplie de tous ces bonheurs et ces joies qui font les plaisirs de la vie, individuelle et collective.

Et surtout : excellente santé à tous !

Avec mes sentiments cordiaux et dévoués,

Patrick LAGARDE

Maire de CLEURIE

**Janvier 2022**

**Villes et Villages  
Fleuris**



**LABEL DE QUALITÉ DE VIE**

**N° 101**

Comme pour le vin, il y a des années qui sont de bons millésimes et d'autres... moins bons et qui nous laissent parfois une saveur un peu âpre et astringente !

2021 vient de s'achever et... n'a pas été l'année du retour à la normale espéré.

Malgré tout, 2021... a été pour Cleurie, somme toute, riche de petits moments de bonheur, de rencontre, de partage, de créativité, et de... travail.

L'équipe municipale a avancé sur d'importants dossiers dont en voici quelques exemples :

Les dossiers « bâtiment » avec en premier lieu : l'accessibilité du bâtiment Mairie / Ecole

Le choix matériel de la mise en accessibilité étant retenu, l'architecte a réalisé un Avant Projet Sommaire de manière à pouvoir déposer les dossiers de subventions. Viendront ensuite l'Avant Projet Définitif ainsi que le Dossier de Consultation des Entreprises.

Concernant le bâtiment périscolaire, le montant des travaux étant fortement élevé, une demande de dérogation de mise en accessibilité sera faite au titre d'une disproportion manifeste. D'autres solutions pour assurer un accueil périscolaire accessible sont envisageables et réalisables dans un avenir relativement proche.

Quant au bâtiment « remplacement du mille club », le choix de l'accessibilité mairie /école ayant été fait, la commission se penche maintenant sur l'aménagement extérieur du site. La nouvelle salle devrait ainsi rapidement trouver son emplacement idéal.

La commission Petite Enfance/Jeunesse a essentiellement planché sur l'accueil des enfants de 0 à 3 ans. Forte de son recueil de données, elle a pu définir et identifier les besoins ; une réflexion est en cours et des pistes vont être proposées pour y répondre.

D'autre part, des conventions ont été signées avec des villages voisins pour faciliter l'accueil dans leurs structures, des enfants de Cleurie sur les temps de mercredis récréatifs et d'ALSH durant les vacances.

Coté voirie, avec le concours de l'état un plan de vérification des ouvrages d'Art a été réalisé sur le 2<sup>ème</sup> semestre et est en cours d'analyse.

Les élus travaillent sur un état des lieux de la voirie communale afin de prioriser les travaux d'entretien.

2021 a été surtout l'aboutissement d'un dossier cher à Patrick : en effet, après plusieurs années de travail et de procédures, les biens présumés sans maître du site de « l'Etang de l'Abime » espace naturel à haute valeur patrimoniale, ont pu être incorporés au domaine communal, pour raisons environnementales

Les conseillers se sont rendus compte de l'importance et de la valeur de ce site lors d'une visite commentée par les techniciens du Conservatoire de l'Espace Naturel de Lorraine et du Conseil Départemental.

Au niveau culturel, l'image illustrant notre village a vu le jour. La commission continue son travail de mise en valeur du patrimoine communal, et souhaite y associer quelques animations.

L'étude sur l'amélioration du réseau d'eau se poursuit (remplacement de compteurs vieillissants, repérage de fuites, augmentation des performances du réseau...).

Les derniers panneaux de signalétique d'intérêt général ont été mis en place. Il ne reste plus que le Relais d'Informations Services à positionner prochainement.

2021 a également été marqué par 2 départs :

- Celui de René PERRY qui a choisi de démissionner du Conseil Municipal après 26 années de mandat.

Un grand merci René pour tout le travail que tu as réalisé, le dynamisme que tu as impulsé, le cadre que tu as façonné, l'enthousiasme qui t'a animé et les vocations que tu as suscitées.

A la suite de cette démission Christophe MATHIOT a été élu 4<sup>ème</sup> adjoint et prend en charge les commissions suivantes : Bâtiment-Urbanisme, Fleurissement-Environnement-Développement durable.

- Celui de Jean-Claude GEGOUT qui nous a malheureusement quitté rapidement, peu de temps après son départ en retraite sans pouvoir apprécier le repos mérité et le plaisir d'activités plus détendues.

**Le fil ... une année à Cleurie retrace les moments marquants à retenir  
(voir page suivante)**

Après ces quelques mots sur les activités de 2021, et en ce début d'année, je vous adresse, mes vœux les plus chaleureux.

Que l'année 2022 soit belle, douce et vous apporte le bonheur, la réussite dans vos projets et surtout ce bien si précieux qu'est la santé.



**« La plus petite des actions vaudra toujours mieux que la plus grande des intentions » Gandhi**

Considération sincère. Marie Helen CLAUDE





## Les joies de la montagne

À la fin du mois de novembre 2021 l'hiver a fait subitement son apparition avec une neige qui s'est mise à tomber en abondance pendant plusieurs jours sans discontinuer.

Cette période est donc propice pour revenir sur le déneigement des routes, ainsi qu'à la réglementation relative aux conditions de circulation lors des épisodes neigeux.

À Cleurie, le déneigement fait partie des affectations de nos employés des services techniques, comme beaucoup le savent et l'ont remarqué, nos deux employés techniques effectuent l'intégralité du déneigement des voiries et accès.

En plus du raclage, le salage des routes est parfois nécessaire mais depuis plusieurs années à Cleurie l'utilisation de sel a considérablement diminué. En effet le salage dans les endroits strictement indispensables est désormais privilégié (virages, zones très ombragées, fortes pentes, ...) de cette manière l'impact non seulement financier mais également écologique se fait sentir et ce, tout en gardant des routes suffisamment sécurisantes pour le plus grand nombre.

Cependant, la conduite en sécurité sur route enneigée n'est pas uniquement liée à la qualité du déneigement. Depuis le décret du 18 octobre 2020, en période hivernale, du 1er novembre au 31 mars, la loi Montagne II impose aux automobilistes d'équiper leurs véhicules en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif Central, Massif Jurassien, Pyrénées, Massif Vosgien). Faisant partie d'une des communes des 48 départements concernés, Cleurie ne fait pas exception à cette règle.

Les nouvelles obligations d'équipements concerneront les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars circulant dans les zones établies par les préfets.

Pour les véhicules concernés, vous devez être équipés : soit d'une paire de chaînes à neige métalliques ou d'une paire de chaussettes à neige dans votre coffre permettant d'équiper au moins deux roues motrices, soit de quatre pneus « hiver » (appelés aussi pneus neige) ou quatre pneus « quatre saisons ». Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semi-remorque seront également soumis aux mêmes obligations que les véhicules précités. Les poids lourds avec remorque ou semi-remorque devront détenir des chaînes à



neige permettant d'équiper au moins deux roues motrices, même s'ils sont équipés de pneus hiver. De plus les engins de déneigement font partie des véhicules dont il faut faciliter la progression au même titre que, les pompiers, ambulances, police, gendarmerie..., ils sont reconnaissables à leurs dispositifs clignotants bleus (type gyrophare). Autrement dit, à l'approche de l'un de ces véhicules vous devez vous écarter et céder le passage. Pour l'heure personne ne peut dire si le reste de l'hiver sera enneigé et verglacé, mais à la suite de ces quelques informations il ne me reste plus qu'à vous inciter à la plus grande prudence sur les routes lors de la saison hivernale, et ainsi les risques seront limités.

Jean-Christophe CURIEN Adjoint à la voirie

## Le Fleurissement

Cette année encore, le fleurissement a pu mettre en valeur les différents massifs de la commune et nous avons pu apprécier les nombreuses compositions que vous avez réalisées.

Beaucoup d'idées ont permis de voir fleurir des formes géométriques aux abords des habitations. Nous vous remercions pour votre implication.

Par la même occasion je tiens à remercier toute l'équipe de la commission Fleurissement, ainsi que les employés communaux pour leur engagement.

Suite à la COVID, nous n'avons pas pu partager avec vous les diaporamas des années précédentes, nous espérons que la situation va s'améliorer en 2022 afin d'organiser une projection au Mille Club au cours du printemps. Nous associerons les décorations de Noël 2021 pour avoir une image estivale et hivernale de notre village.

Pour 2022, le thème du fleurissement retenu est « **La Forêt dans toutes ses couleurs** »





Cleurie est entourée par cette forêt qui aujourd'hui est malmenée par le climat et les scolytes, c'est pourquoi nous souhaitons la mettre en valeur, la mettre en couleur.

De nombreux sujets pourront servir de support à la décoration, les travaux de la forêt, la faune, la flore, les saisons, la chasse, les légendes ....

Le fleurissement de notre commune est un atout pour tous, il crée une dynamique, une motivation et surtout, il apporte de l'optimisme en ces moments difficiles.

Christophe MATHIOT - Adjoint au Fleurissement



## Espace sans tabac

Le tabac tue environ 78 000 personnes/an dont 47 000 par le cancer, il est la 1ère cause de mortalité évitable.

Suivant l'idée impulsée par Mathilde Thomas (ancienne conseillère), le Conseil Municipal a décidé de rendre les abords de l'école et le terrain de sport « Espace sans tabac ».

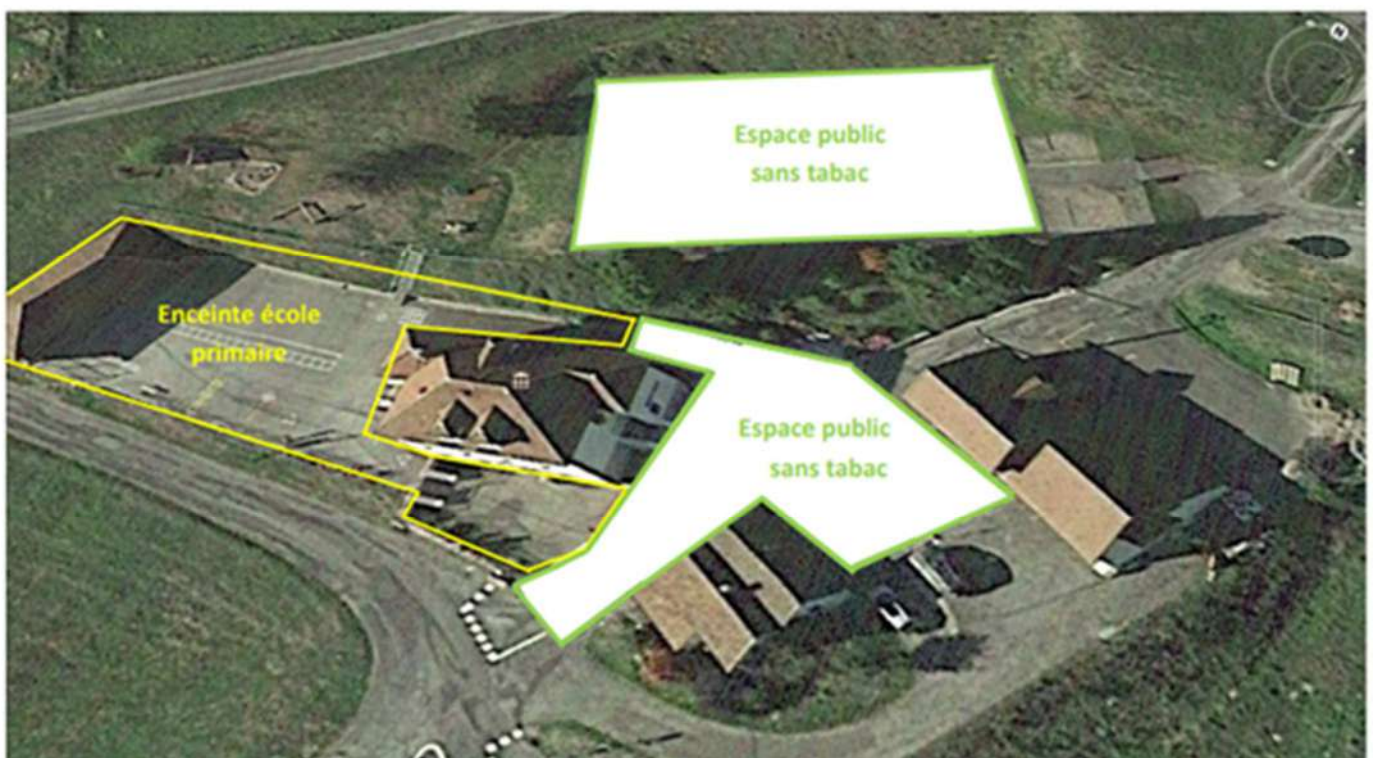
L'aire de jeux était déjà de fait, considérée comme une zone sans tabac suivant le code de la santé publique, cette interdiction de fumer « dénormalise » l'usage du tabac et protège les jeunes d'y entrer.

Elle peut encourager l'arrêt, éliminer l'exposition au tabagisme passif et préserve l'environnement.

Un marquage au sol de la zone sera réalisé dans le printemps.

La commune a parallèlement signé une convention avec le Comité des Vosges de la Ligue Nationale contre le Cancer qui vise à renforcer l'engagement.

Marie Helen CLAUDE



## Colis des anciens

C'est une nouvelle fois en respectant les gestes barrières que les membres du CCAS ont eu le plaisir de rendre visite, mi-décembre, aux séniors afin de leur remettre le traditionnel colis.

Cette année 97 personnes étaient concernées. Un colis riche en produits locaux issus, pour la plupart, de notre Communauté de Commune et remis dans un sac illustré par l'artiste Olivier Claudon.



Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une très bonne année 2022.

Prenez soin de vous.

Danièle VALENTIN



## Image de Cleurie

### Image de Cleurie

Quoi de mieux qu'une image pour présenter notre beau village :

Une image qui symbolise, rappelle, met en valeur, promeut notre territoire, son patrimoine, son environnement, son cadre de vie, son architecture, sa faune, sa flore, ses richesses, sa culture, son emplacement idyllique « au balcon » avec ouverture sur la vallée, sa vue...

Après avoir défini les différents éléments à illustrer, qui mieux qu'Olivier CLAUDON, peintre illustrateur des Hautes-Vosges, pouvait réaliser cette planche.

Nous espérons que comme nous, vous ferez à travers cette image et son texte explicatif, une merveilleuse balade dans notre village.

L'image est disponible à la vente en Mairie au tarif de 15 €.

Marie Helen Claude

## L'image Cleurie vue par son auteur

Il était une fois, là-haut dans le sillon d'une vallée accrochée à la montagne vosgienne, au milieu de prairies verdoyantes, entre pentes douces boisées, loin du tumulte urbain, la magie d'un point de vue exceptionnel, un village, **CLEURIE**. Et à ses pieds coule une rivière.

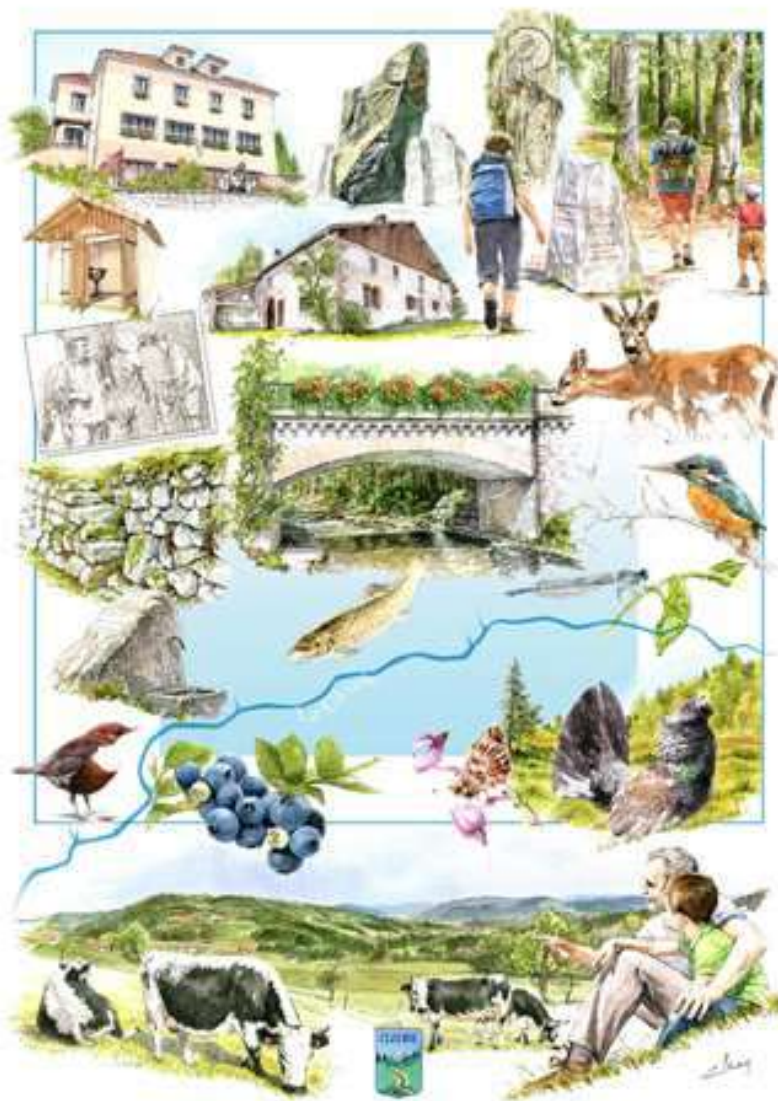
La création d'une image, justement à l'image d'une ville, d'un village demande toujours recul, réflexion, écoute et choix. Il s'agit de coucher sur le papier les envies, le ressenti, les éléments qui symbolisent au mieux le lieu à illustrer. Sans s'éloigner de l'idée que l'image doit rester une création originale et artistique. Comment représenter Cleurie?

Dans tous les cas, il y a toujours un ou plusieurs fils conducteurs.

Pour Cleurie, c'est sa situation géographique qui prédomine, un balcon situé plein Sud, tel un balcon avec vue sur un amphithéâtre de nature. Un écrin de nature verdoyante avec ses pentes douces et boisées, ses prairies cultivées, sa faune, sa flore, son patrimoine minéral et végétal, et ses eaux. Ses eaux qui descendent des flancs de la vallée pour former celle qui donne son nom au village, la Cleurie.

L'image ne pouvait se retrouver qu'au travers d'une palette de couleur à dominantes bleutées et vertes.





Dans sa composition, l'image s'articule autour d'un fond bleu sur lequel vient s'implanter solidement en partie centrale un solide pont fleuri. Symbole obligé à franchir pour tout visiteur qui vient ou passe à Cleurie. Parce que l'on entre en Cleurie par ses ponts. Le tracé topographique de la sinueuse rivière traverse l'image horizontalement de part en part. Autour de ce sillon bleuté ont été disposés des éléments symboles de cette faune vivante en symbiose autour et avec une rivière. Eléments essentiels de ce milieu, on y retrouve la belle libellule azur, le flamboyant et acrobate martin pêcheur, l'incontournable pêcheur d'éphémères aquatiques défiant les tourbillons, le cingle plongeur. Et bien sûr à l'abri d'une berge ombragée, dans le cristal limpide d'un torrent écumant, de sa course volage et de ses élans sauvages et gracieux, un si beau fauve peuplant l'eau limpide de La Cleurie, la truite.

En partie inférieure, l'image se repose sur un panoramique, un paysage s'étalant paisiblement sous la ligne bleue des Vosges, celui-là même que l'on contemple du balcon de Cleurie. Paysage bucolique où paissent paisiblement les belles et emblématiques vaches vosgiennes. Assis au-devant de ce décor où règne nature et sérénité, un personnage d'âge mur, qui a le savoir, fait observer à un enfant la beauté, la richesse du lieu. Transition, transmis-

sion entre générations. Au-dessus de ce ciel bleu des Vosges, une grappe de baies teintées de bleu rappelle que l'on est au « pays du bleuet ».

Autre représentation d'une nature unique en ce lieu, une tourbière. Symbole d'un patrimoine rare, l'illustration représente cette nature sauvage, avec sa biodiversité et des espèces emblématiques propres à ces milieux fragiles. Le fantomatique et majestueux grand tétras et la canneberge avec son fidèle papillon, le narcé de la canneberge.

La partie haute de l'image se compose de représentations dessinées du patrimoine végétal, minéral et architectural de Cleurie.

Un patrimoine naturel avec ses forêts de résineux et de feuillus où le promeneur comme le randonneur pourront y rencontrer l'agile chevreuil, découvrir le hêtre habillé de sa vierge sculptée. Tout comme pour ses ponts façonnés par la main de l'homme, Cleurie a aussi ses atouts en matière de patrimoine minéral. On peut y observer murets en pierres sèches, fontaine, abri à bascule ou fermes vosgiennes typiques.

En haut de l'image, dans le coin gauche, on retrouve une illustration représentant la mairie de Cleurie. Le bâtiment placé volontairement à cet endroit se pose en veilleur, en gardien des éléments représentés plus bas sur l'image. A ses côtés, trône tel un totem, un morceau du patrimoine minéral de la vallée, un bloc de pierre, un bloc de serpentine.

L'image de Cleurie se veut représentative des atouts du village aux yeux de ses habitants, mais aussi pour le visiteur. Les éléments représentatifs qui s'y retrouvent dessinés ont été choisis dans ce but, tout comme pour la mise en page qui a été pensée de manière à composer une image qui se veut esthétique, épurée et artistique.

### Séance du 19 Juillet 2021

Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à une démission : M. Christophe MATHIOT est élu au poste de 4ème adjoint, en remplacement de M. René PERRY, démissionnaire.

### Séance du 19 Juillet 2021

- Désignation d'un nouveau délégué de la commune à la Société SPL-XDEMAT en remplacement de M. René PERRY : M. Christophe MATHIOT est désigné comme représentant de la commune.
- Désignation d'un nouveau délégué de la commune à la commission des biens indivis Cleurie-Le Syndicat pour les ponts en remplacement de M. René PERRY : M. Jean-Christophe CURIEN est désigné comme représentant de la commune.
- Le Conseil Municipal approuve le projet de périmètre et de statuts de la future Communauté de Communes des Hautes Vosges.
- Le Conseil Municipal approuve les modalités de répartition des biens, équipements et services publics de la Communauté de Communes des Hautes Vosges.
- Le Conseil Municipal approuve la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la future Communauté de Communes des Hautes Vosges.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander une subvention auprès de l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour les travaux d'amélioration en eau potable - 1ère tranche.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander une subvention auprès du Département des Vosges pour les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux.
- Le Conseil Municipal vote un tarif pour les repas végétariens du restaurant scolaire.

### Séance du 25 Octobre 2021

- Le Conseil Municipal renouvelle le bail de location de terrains communaux au GAEC des Basses, pour une durée de 9ans.
  - Suite à la démission d'un élu, le Conseil Municipal modifie la composition des commissions d'appel d'offres et d'ouverture des plis.
  - M. Christophe MATHIOT est élu membre du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement d'un élu démissionnaire.
  - La Commune de Cleurie adhère au service d'archivage électronique du Département des Vosges.
- Le Conseil Municipal entérine l'avenant de la Convention Territoriale Globale pour l'accueil de loisirs sans hébergement .
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la commune de Vagney, pour la prise en charge des enfants de la commune de Cleurie par l'accueil périscolaire et extrascolaire « les Petites Gueules ».
- Le Conseil Municipal vote le montant des subventions aux associations pour 2021.

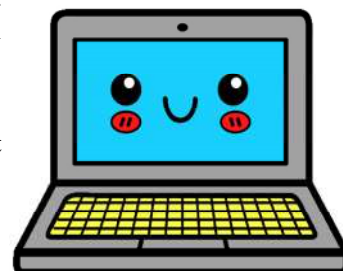
### Séance du 22 Novembre 2021

- Le Conseil Municipal approuve la création d'un Syndicat Mixte Moselle Amont, qui regroupera les Communautés de Communes des Hautes-Vosges, des Ballons des Hautes-Vosges, de la Porte des Vosges Méridionales, de Bruyères-Vallons des Vosges ainsi que le Communauté d'Agglomération d'Epinal et de Saint-Dié des Vosges.
- Le Conseil Municipal admet en non-valeur **l'état des admissions en non-valeur et des créances éteintes, présenté par le Comptable du Trésor.**

### Séance du 13 Décembre 2021

- Le Conseil Municipal approuve les demandes d'adhésion anticipée de la future Communauté de Communes des Hautes-Vosges aux Syndicats Mixtes suivants : SIVU Tourisme Hautes-Vosges, Syndicat Mixte du PNR des Ballons des Vosges, EVODIA, Syndicat Mixte pour une Ecole de Musique des 2 Vallées, Syndicat Mixte du PETR de Remiremont et de ses Vallées.
  - Le Conseil Municipal donne son accord pour le renforcement et la sécurisation des réseaux issus du poste « les Putières ».
  - Le Conseil Municipal vote les différents tarifs communaux pour l'année 2022 :  
Distillerie ; salle du Mille Club ; bons de naissance ; accueil périscolaire ; restaurant scolaire, eau...  
- Adoption par le Conseil Municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau.
- Le Centre de Gestion des Vosges, par le biais d'une motion, demande le maintien du financement par Pôle Emploi de la formation des Secrétaires de Mairie en sa forme existante. Le Conseil Municipal approuve ladite motion.

Les résumés complets des délibérations du Conseil Municipal sont consultables sur le site internet de la commune : [cleurie.com](http://cleurie.com), onglet « Municipalité-Publications-Tarifs »





## Naissances



Arthur en compagnie  
de maman et papa

*Arthur KARL né EPINAL le 17 Décembre 2021 de Jean-François KARL et Sabrina GOUT, domiciliés 4 chemin de Bouxerand..*

*Romy TIXIER née REMIREMONT le 21 Novembre 2021, de Guillaume TIXIER et Anne NICOLARDOT, domiciliés 7bis rue des Combattants d'AFN.*

*Bienvenue à ces bambins et  
félicitations aux parents.*



Romy en compagnie  
de son frère Lino

## Parrainage civil

Le 28 Août, Emerys DUCHENE, fils de Grégory DUCHENE et Viviane DURAND domiciliés route du Pré Galand

## Décès

Le 09 Juillet 2021 à REMIREMONT, **Gisèle JACQUEL**, âgée de 91 ans, domiciliée 1 rue de la Croix Jacquotte

Le 20 Septembre 2021 à REMIREMONT, **Solange MICLO**, veuve DEFRANOUX, domiciliée à VAGNEY

Le 25 Novembre 2021 à DOMMARTIN-Les-REMIREMONT, **Jean Marie RIVAT**, âgé de 88 ans

Le 16 Décembre 2021 à SAINT-CYR-L'ÉCOLE, **Gilbert CLAUDEL**, âgé de 93 ans

Le 01 Janvier 2022 à NANCY, **Roger BERNEZ**, âgée de 90 ans

Le 02 Janvier 2022 à Remiremont, **Robert BORNE**, âgé de 84 ans, domicilié 12 chemin des Feumeux

Le 11 Janvier 2022 à Remiremont, **Annette BORNE** née GRAVIER âgée de 83 ans, domiciliée 12 chemin des Feumeux

## Les élèves apprennent à trier les déchets.

M. Blondiaux (ambassadeur du tri de la Communauté de communes des Hautes Vosges) est intervenu le jeudi 25 novembre pour tous les élèves (maternelle au CM2).

Cette intervention avait pour but d'aborder le tri à l'école et à la maison (il a laissé des sacs jaunes et verts pour le tri en classe).

Une nouvelle intervention est prévue le jeudi 27 janvier et portera sur le composteur : qu'est-ce que c'est ? à quoi ça sert ?

Une récolte "à la maison" sera mise en place : des seaux de composteur seront prêtés aux enfants des 3 classes pour trier à la maison et rapporter leur tri dans le composteur de l'école.



Une équipe de professionnels de santé vous accueille gratuitement à Remiremont pour

Gérer votre problème de santé au quotidien

Disposer d'une écoute bienveillante

Echanger avec des personnes dans des situations similaires

Apprendre à vous relaxer et gérer votre stress

Adapter votre alimentation

Reprendre une activité physique adaptée régulière



Espace Santé du Pays  
7 rue Georges Lang, 88200 Remiremont  
Tel : 03.29.23.40.00

Dispositif agréé et financé par le Ministère de la Santé

MIEUX VIVRE AU QUOTIDIEN

# ESPACE SANTÉ

Allergie alimentaire - Asthme - Cancer - Diabète -  
Dermatite atopique - Surpoids - Obésité - Ostéoporose



Parlez en à votre médecin, à un professionnel de santé  
ou prenez directement contact au 03 29 23 40 00

## Nouvelle édition enrichie et actualisée !

Pour vous permettre d'accéder aux nombreux services et ressources sur le Pays de Remiremont et de ses vallées et favoriser le bien-être de nos aînés et de leurs proches

À retirer gratuitement à l'accueil de la mairie ou à consulter sur [www.paysderemiremont.fr](http://www.paysderemiremont.fr) (Rubrique Actualités)







## Maquis du Haut du Bois

Dans la forêt, entre Xamontarupt et Eloyes, le 12 septembre 2021, une cérémonie a été organisée par l'Association du Maquis du Haut du Bois, pour commémorer le sacrifice de 10 résistants de la région tombés sous les balles de l'occupant nazi le 9 septembre 1944. Cette cérémonie s'est déroulée dans un cadre idyllique en présence d'officiels et d'un nombreux public.

## Amicale des donneurs de sang bénévoles du Tholy et des environs

Collectes de sang 2022 – Salle polyvalente - LE THOLY

Toujours en semaine et toujours entre 16h et 19h30

Vendredi 25 février 2022

Mardi 31 mai 2022

Mardi 26 Juillet 2022

Mardi 27 Septembre 2022

Lundi 28 novembre 2022

Cette période particulière est l'occasion pour nous, **de vous remercier très chaleureusement** pour votre présence à nos collectes. Voici d'ailleurs les résultats de l'année écoulée : (en année glissante)

### Pourquoi donner son sang ?

Chaque année, grâce au don de sang, 1 MILLION de patients sont soignés : une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant, un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique ... Les besoins des malades sont constants. Chaque don est précieux car il permet de sauver 3 vies !

**Pour donner votre sang, vous devez :**

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50kg
- Manger avant et bien vous hydrater tout au long du parcours

### Les étapes du don de sang :

- Accueil et inscription.
- Questionnaire et entretien préalable au don.
- Prélèvement (10 min).
- Pause (collation)

De l'inscription à la pause, prévoyez entre 45 min et 1h.

Vous pouvez venir offrir votre sang avec ou sans rendez-vous, dans tous les cas votre don sera accepté.



**Je donne mon sang aujourd'hui ! et vous ?**

**Les donneurs de sang ne sont pas seulement des donneurs ; ils sauvent des vies.**

Pour info la prise de rendez-vous s'effectue en 4 étapes.

Se rendre sur l'application « **Don de sang** » ou sur le site internet « [dondesang.efs.santé.fr](http://dondesang.efs.santé.fr) »

Vous vérifiez que vous pouvez donner grâce au test indicatif « **Puis-je donner** »

Vous trouvez le lieu (LE THOLY) dans la rubrique « **Où donner** »

Vous prenez RDV au créneau souhaité en remplissant les informations personnelles et en validant le questionnaire.

Vous recevrez directement après validation de votre RDV, un mail de confirmation qui vous permet de modifier ou annuler votre RDV. Puis un SMS de rappel, deux jours avant votre RDV.

Vous êtes invités à participer à notre **51<sup>ème</sup> Assemblée Générale** (pas d'AG en 2020 et 2021) qui aura lieu **le samedi 2 avril 2022** à 18h à la salle communale « Les Brimbellines », Chemin du Baou à LA FORGE

Rendez-vous sur Facebook, Twitter, Instagram, Snapchat, TikTok ou sur notre site : <https://ffdsb.org/?s=le+tholy> Contact : [dondusangletholy@gmail.com](mailto:dondusangletholy@gmail.com)

| Dates des collectes                  | Donneurs   | Dont nouveaux |
|--------------------------------------|------------|---------------|
| Nov. 2020                            | 95         | 5             |
| Février 2021                         | 113        | 9             |
| Mai 2021                             | 120        | 5             |
| Juillet 2021                         | 84         | 3             |
| Sept. 2021                           | 72         | 3             |
| <b>Total</b>                         | <b>484</b> | <b>25</b>     |
| <b>Contre 468 l'année précédente</b> |            |               |

## Les Restaurants du Cœur de Vagney

Le 22 novembre 2021 verra le lancement de la 37ème campagne des Restos du Cœur au niveau national et la 34ème dans le département des Vosges.

Les Restos du Cœur de VAGNEY sont ouverts toute l'année, grâce à une équipe d'une vingtaine de bénévoles disponibles du lundi au samedi, pour accueillir les personnes en difficulté, domiciliées dans les communes environnantes : SAULXURES /MTTE, THIEFOSSE, VAGNEY, LE SYNDICAT, SAINT-AME, CLEURIE, LA FORGE, LE THOLY, GERBAMONT, SAPOIS, ROCHESSON, BASSE-SUR-LE-RUPT.

La crise sanitaire n'a pas freiné notre action, bien au contraire, mais nous avons dû adapter notre organisation, en respectant toutes les règles de distanciation sociale, en imposant le port du masque et la désinfection journalière des moyens et des locaux.

Pendant la période d'été, le centre de Vagney a accueilli 65 familles représentant 110 personnes dont 30 personnes seules et 22 familles monoparentales et a distribué l'équivalent de plus de 30 000 repas.

Quand on pense Restos du Cœur, on pense surtout à l'aide alimentaire. Mais ce n'est pas tout, loin de là : l'accueil amical, l'écoute active, les conseils, l'aide à la recherche de solutions et l'orientation vers des pôles de compétences sont essentielles.

Tous les sujets peuvent être abordés si la personne accueillie en ressent le besoin : l'accès au droit, le travail, la santé et les soucis du quotidien...

Les Restos du Cœur ne dépendent pas de la Banque Alimentaire.

L'Europe (FEAD) est un contributeur important. Les dons par des personnes privées et des entreprises, le concert des Enfoirés et les ventes de CD et DVD permettent à l'association nationale d'acheter les denrées. Depuis plusieurs années, toutes ces ressources sont en baisse, compensées en partie par les commerçants locaux (supermarchés, boulangeries,...) ainsi que par votre générosité lors des collectes.

Un grand merci aux communes pour leur aide, sous différentes formes, ainsi qu'aux commerçants pour leurs dons, leur accueil et leur implication au quotidien.

Un grand merci à vous tous qui pensez à mettre un kilo de farine, un litre d'huile, du sucre ou tout autre produit de première nécessité dans les caddies lors des collectes.

*« Sans Coluche, ça n'existerait pas, sans vous, plus que jamais en ces temps difficiles, ça n'existerait plus »*

Centre des Restos du Cœur de Vagney 12 chemin du Daval Zainvillers - 03 29 24 37 34

François Boileau, responsable du Centre - 06 79 50 27 87



## A.S. Saint-Amé - Cleurie - Le Syndicat - Basket-Ball (ASSACS)

Cette saison 2021-2022 reprend après une saison 2020-2021 presque blanche du fait de l'épidémie de COVID-19. Cette saison devrait normalement reprendre un cours plus normal. Les joueurs de plus de 12 ans sont dans l'obligation de présenter le passeport sanitaire.

Nous avons le plaisir de reprendre les entraînements et compétitions depuis fin août, bien que le début de saison fut surtout marqué par notre participation à la fête de la ruralité de Saint-Amé !

Le 19 septembre nous avons également renoué avec le challenge Guillaume Gégout, après une édition 2020 malheureusement annulée. Félicitations à St-Dié-des-Vosges qui a remporté le tournoi pour la deuxième édition consécutive ! Les autres classés dans l'ordre : 2/ Le Val d'Ajol – 3/ Saint-Amé – 4/ Pont-Saint-Vincent-Ludres – 5/ Gironcourt A – 6/ Gironcourt B.



Photo de la finale





Pour se faire connaître, le club a également participé aux fêtes des associations de Vagney et Saint-Amé : merci aux municipalités pour l'organisation de ces événements importants pour nous assurer une visibilité auprès du public.



Les entraînements de toutes les équipes ont repris début septembre, et les compétitions courant

octobre, pour l'ensemble de nos équipes : U7, U9, U11, U13 et Seniors A et B. Soit au total une cinquantaine de licenciés foulant les parquets ! N'oublions pas bien sûr notre équipe loisirs qui s'entraîne les mercredis en toute convivialité.

Grâce à une équipe d'encadrants et de dirigeants solidaire et motivée ainsi qu'à l'implication des parents entraînements et matchs s'effectuent dans les meilleures conditions afin de permettre aux plus jeunes de progresser et d'évoluer au sein de chaque championnat. Les années passent pour le club, et 2022 approche : c'est bientôt l'heure de fêter les 40 ans ! Nous aurons bientôt le plaisir d'organiser une grande fête pour honorer la mémoire des créateurs de notre association, ainsi que tous ceux qui ont contribué à la faire vivre et l'animer encore à ce jour ! Plus d'informations prochainement.

Nous aurons aussi à cœur de renouveler le tournoi vétérans pour Pâques 2022 et de vendre prochainement des calendriers afin de financer nos actions !

Merci à tous pour votre aide au travers de ces actions de soutien et aux bénévoles pour leur implication ! Tout nouveau volontaire est le bienvenu pour intégrer le club : joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, ... chacun peut-être utile tout en faisant vivre sa passion !



Les entraînements sont dispensés, à la salle polyvalente de Saint-Amé, toutes les semaines aux horaires indiqués ci-dessous :

**Mardi 17h45 à 19h00 : U7 et U9**

**Mardi 18h30 à 20h00 : U11 et U13**

**Mercredi 20h00 à 22h00 : Loisirs**

**Vendredi 20h30 à 22h30 : Seniors**

Pour tout renseignement :

Président : David CHEVELT : 06.38.74.86.92. [chevelt.david@orange.fr](mailto:chevelt.david@orange.fr)



## Tennis-club Saint-Amé - Le Syndicat - Cleurie



Créé en 1981, le club de tennis vient de fêter ses 40 ans. Il a vu passer de nombreuses générations de joueuses et joueurs, que ce soit en loisir ou en compétition.

Des équipes hommes sont régulièrement engagées pour les championnats d'hiver et d'été.

Nous recherchons toujours des compétitrices pour participer de nouveau aux championnats mixtes ou dames.

Les cours de l'école de tennis sont dispensés par Catherine GÉHIN, les mercredis de 17h00 à 19h00.

Les actions engagées avec l'IME se poursuivent cette année encore...

Venez nous rejoindre en toute convivialité que ce soit pour jouer ou participer à la vie du club.

**Coût de la licence** depuis 2019 : Adultes : **64 €** Jeunes : **46 €**

École de tennis : **70 €** (avec une heure de tennis par semaine sur une base de 30 heures entre septembre et juin). Couple : **117 €**

Coordonnées du secrétaire du club :

Christophe CLAUDON 06.74.11.01.42

[tc-st-amé@orange.fr](mailto:tc-st-amé@orange.fr)





## ADMR

A D M R de Saint- Amé, 36 B grande rue, 88120 Saint- Amé  
Tél 03 29 62 25 12

Permanence Secrétariat :  
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13 h à 16 h  
mercredi et vendredi de 9h à 12h

*Un engagement citoyen plus solidaire et plus fort que jamais.*

Les actions de communication et un partenariat fort, mené avec les membres du Conseil Département et M. le Député, ont permis de sensibiliser les pouvoirs publics et à faire reconnaître, respecter et valoriser les métiers des soins à domicile.

Le métier d'auxiliaire de vie, proche de celui d'aide-soignante, requiert beaucoup de compétences et d'empathie. Elle ou il aide les personnes âgées ou handicapées dans les actes de leur vie quotidienne, mais aussi à maintenir ou récupérer leur autonomie lors d'une sortie d'hôpital.

Mme Bourguignon ministre, chargée de l'autonomie, a permis l'agrément 44, portant l'augmentation de la valeur du point à 5,50€, ce qui représente une nette amélioration sur la rémunération des professionnels du domicile.

Cette évolution, appliquée au 1<sup>er</sup> octobre 2021, permettra aussi, une attractivité plus forte des métiers du Domicile.

**Nous recherchons 4 auxiliaires de vie en remplacement de départs en retraite.**

**Nous souhaitons la bienvenue à Aurore Hermans, nouvelle bénévole et trésorière de notre association.**

Vous avez un peu de temps ? Venez participer à un projet collectif avec nous, échanger en toute convivialité avec les familles aidées et développer le lien social dans notre commune.

**Chiffres clés des heures d'interventions de notre association l'ADMR de Saint - Amé pour l'année 2020 :**  
**23 779 heures d'intervention pour 319 clients aidés.**

**23 professionnels interviennent au domicile de ces personnes aidées :**

Pour les personnes âgées ou malade ou handicapées : **17 792 heures**

Pour l'accompagnement des personnes touchées par un handicap : **1 413 heures.**

Pour les activités « enfance et parentalité » : **69 heures**

Pour l'entretien de la maison après une hospitalisation : **4 505 heures**

**Pour la commune de Cleurie : 11 personnes bénéficient des services de l'ADMR.**

**La téléassistance Filien ADMR :** pour leur sécurité, les Seniors autonomes ou dépendants, peuvent à tout moment déclencher l'alerte en cas de chute ou de malaise. Le centre d'écoute réceptionne l'appel et contacte un voisin ou les secours : 63 personnes utilisent le bracelet ou le pendentif Filien.

**Service de transport accompagné :** notre chauffeur et accompagnateur vous aidera à vous habiller, vous conduira à votre rendez-vous et vous ramènera à votre domicile.

Ce service peut être financé en partie par l'APA ou les caisses complémentaires de retraite ARRCO, AGIRC, qui mettent *des chèquiers* « *CESU sortir plus* » à disposition des personnes de plus de 75 ans.

A travers différents ateliers conviviaux,

L'ADMR s'engage dans une démarche de lutte contre l'isolement et propose aux personnes âgées de 60 ans et plus différents ateliers pour leur permettre de faire de nouvelles rencontres.

**A Saint-Amé 24 heures d'ateliers conviviaux ont été réalisés.**

**Nous sommes là pour tous, toute la vie, partout !**



## Société de Pêche « La Cleurie »

**La société de pêche « La Cleurie »** vous présente le résultat de la pêche scientifique qui a eu lieu le 19/08/2021 dans le cadre d'une étude globale (débutée en 2007) sur la population piscicole des cours d'eau français qui s'étalera sur dix ans. Elle est réalisée par la société DUBOST Environnement.

. Le déroulement s'effectue suivant ce schéma :

Hydrologie : basses eaux

Température de l'eau : 13,8°C

Longueur du prélèvement : 160 mètres (derrière le chalet de la pêche)

Largeur du prélèvement : 7,60 mètres

Profondeur moyenne : 0,32 mètre







La pêche électrique est effectuée par les agents munis de 2 anodes branchées sur un groupe électrogène posé sur un petit bateau pneumatique. 3 épuisettes servent à la récupération des poissons.

Un seul passage est effectué.

Le prélèvement a été de 58 chabots, 2 ombres et 139 truites de différentes dimensions, la plus grosse mesurait 51 cm.

**Conclusion** : Qualité du prélèvement excellente. Classe de qualité : 1.

**Indice IPR** (Indice Poissons Rivière) : 4,53 (Excellent)

Toutes ces truites sont des poissons sauvages (plus d'alevinage de truites d'élevage depuis plus de 30 ans). Les seuls poissons remis en rivière proviennent de notre éclosier avec des œufs de truites de souche sous forme de boîtes Vibert ou de vésicule résorbée.

La pollution de l'eau est de moins en moins présente grâce aux nouvelles normes environnementales concernant les rejets des habitations et des industries sur les 4 communes traversées par La Cleurie.

La société de pêche précise que toutes les études précédentes ont montré les mêmes résultats (consultables sur notre site internet : <https://aappmalacleurie88530.wixsite.com/aappma-du-tholy>) ce qui prouve que le

**déclassement de la Cleurie en liste 2 n'est pas fondé sur des analyses scientifiques... Il faut que LA CLEURIE retrouve son classement en liste 1 pour pouvoir garantir la protection de sa remarquable biodiversité. Nous œuvrons dans ce sens, mais dans ce domaine, chacun peut agir ...**

**La Cleurie est une des rivières les plus poissonneuses du Bassin Rhin Meuse, c'est un attrait touristique de premier plan pour les pêcheurs qui viennent de toute la France pour taquiner la truite sauvage de notre belle vallée.** La société de pêche LA CLEURIE, vous souhaite une très bonne année 2022 et des pêches de bonne qualité pour la saison prochaine.



**Bureau**  
**Président** : Hervé THOMAS  
 Vice-président : André COLIN  
 Trésorier : Dominique NICOLAZZI  
 Secrétaire : Jean-Claude LORENZINI

Guy THIERRY  
 Daniel PERRIN  
 Gilbert MARTIN  
 André BONNE  
 Gilles MARTIN

**Membres :**  
 Daniel PIERRAT  
 Frédéric GUERITOT  
 Daniel GUERITOT  
 Georges GROS  
 Kilian GUERITOT

## Informations utiles

### Nouveauté en Urbanisme en 2022 : constitution et dépôt en ligne de vos autorisations d'urbanisme.

Depuis le 01 Janvier 2022, il est désormais possible de constituer et de déposer vos autorisations d'urbanisme en ligne.

Dans un premier temps, constituez votre dossier via le portail AD'AU.

AD'AU (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme) est une plateforme Internet disponible sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr). Elle vous permet, particuliers comme professionnels, de constituer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir).

A travers une série de questions, la plateforme AD'AU vous guide dans la constitution de votre dossier : choix du formulaire CERFA adapté, remplissage des informations nécessaires à l'instruction, rappel des pièces jointes à fournir...

Au terme de la procédure, vous disposerez de votre formulaire CERFA, qui aura été automatiquement complété. Une fois votre projet finalisé, vous pourrez télécharger votre dossier afin de pouvoir le déposer en ligne via la plateforme mise en ligne par votre collectivité.

Les bénéfices de la dématérialisation pour vous, usagers :

- ♦ Une simplicité des demandes d'autorisation d'urbanisme : plateforme en ligne disponible 24h24 et 7/7/, accessible depuis n'importe quel appareil connecté.
- ♦ Un temps de traitement des dossiers diminué : des dossiers mieux complétés grâce au guidage et au rappel des pièces à joindre et de leurs critères.

Ce service est disponible au lien suivant : <https://www.service-public.fr>

Dans un second temps déposer votre dossier via la plateforme Géopermis

Connectez vous à : [www.geopermis.fr](http://www.geopermis.fr)

## Nouvelle publication des « Amis de la vallée de Cleurie »

Gilbert Grivel



### Ma jeunesse à Bouvacôte dans les années 1950-60

"Se souvenir du temps passé pour l'avenir"



### Souvenirs de jeunesse par Gilbert Grivel

En livrant les souvenirs de sa jeunesse à Bouvacôte dans les années 1950 – 1960, Gilbert Grivel offre un récit qui dépasse l'intérêt d'une histoire familiale. Il décrit en effet une période charnière entre la vie rurale traditionnelle telle que l'ont connue les siècles passés et la venue d'une ère d'intenses transformations qui ont affecté tant les travaux de la ferme que l'habitat rural et en conséquence ont bouleversé la vie des habitants.

La mécanisation a soulagé le paysan des travaux les plus épuisants de la ferme. Les modifications apportées aux habitations traditionnelles ont permis l'arrivée du confort moderne. Les nouveaux moyens de transport ont rapproché les habitants des hameaux du bourg et de la ville.

Le pain n'est plus désormais fabriqué à la maison, mais acheté à la boulangerie du village. Les usines du bourg, qui connurent un essor spectaculaire, demandaient un nombre toujours plus grand de salariés, la plupart issus des campagnes environnantes. Les jeunes apprennent d'autres métiers que celui de cultivateur ou de bûcheron et le plus souvent s'établissent au village ou en ville à la recherche de meilleures conditions de vie.

On peut certes regretter avec un brin de nostalgie les temps anciens dans lesquels régnait la solidarité et l'entraide, chaque paysan ayant un second métier utile à tous les habitants du hameau. Il y eut également cette école avec sa nouvelle pédagogie ouverte sur le monde qui a tant marqué cette génération de jeunes et l'a aidée à s'intégrer dans la vie trépidante des décennies suivantes.

C'est à Bouvacôte, dans le vallon de Froidefontaine, que l'auteur de ce livre a vécu ses années de jeunesse, là où au XVIIème siècle furent bâtis une ferme et un moulin. Depuis cette époque lointaine se sont succédés des générations d'hommes et de femmes qui, grâce à d'impressionnants travaux, se sont efforcés de tirer le meilleur profit des ressources de la nature. Mais c'est au cours des années qui ont suivi la Seconde guerre mondiale que s'est produite la plus importante mutation dans la vie des habitants, celle relatée dans ce nouvel ouvrage.

Mieux connaître le passé pour mieux comprendre et bâtir le futur. Tel est le défi de ce livre qui, nous en sommes convaincus, rencontrera le meilleur accueil.

## Transfert de Trésorerie



Afin de mettre en concordance le territoire de la nouvelle Communauté de Communes des Hautes-Vosges, notre commune de Cleurie, ainsi que celle de Le Syndicat (qui étaient les seules à être dépendantes de Remiremont) sont rattachées depuis le 1er Janvier dernier au Service de Gestion Comptable (SGC) de Gérardmer, l'agence de Cornimont devenant une annexe de Gérardmer. A partir de cette date, tous les règlements devront donc être dirigés à Gérardmer dont voici l'adresse : 5 boulevard Adolphe Garnier BP 136 88407 GERARMER Cedex.



## ELECTION PRESIDENTIELLE

### Scrutins des 10 et 24 avril 2022

Pour voter lors de l'élection présidentielle, vous pouvez le cas échéant vous inscrire sur les listes électorales :

jusqu'au 2 mars en ligne

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

F1367

jusqu'au 4 mars (par formulaire à imprimer)

en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](#) de demande d'inscription ;

par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669\\*02](#) de demande d'inscription.

Seules les personnes se trouvant dans une situation particulière ont un délai supplémentaire.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit, en vous renseignant en mairie ou en consultant le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>



| Mairie de CLEURIE<br>Tél : 03.29.61.12.42<br>Mail : <a href="mailto:mairie.cleurie@wanadoo.fr">mairie.cleurie@wanadoo.fr</a><br>HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC<br>A COMPTER DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2020 |              |               |
|---|--------------|---------------|
|   | MATIN        | APRES-MIDI    |
| Lundi   | -            | 14h00 – 19h00 |
| Mardi   | 9h00 – 12h00 | 14h00 – 18h00 |
| Mercredi  | 9h00 – 12h00 | -             |
| Jeudi   | 9h00 – 12h00 | 14h00 – 18h00 |
| Vendredi  | -            | 14h00 – 17h00 |